



**PRÉFET  
DE LA CORSE-  
DU-SUD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la mer  
et du littoral de Corse**

**Service gestion intégrée  
de la mer et du littoral**

Ajaccio, le **16 AVR. 2024**

Affaire suivie par : Franck DUBOIS  
tél : 04 95 29 08 45  
mail : dpm2a@mer.gouv.fr

Monsieur,

Je vous informe qu'une servitude de passage des piétons transversale au rivage de la plage « grise » à Porto-Pollo commune de SERRA-DI-FERRO, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément à l'article L.121-34 du code de l'urbanisme.

Vous avez été identifié comme propriétaire en titre de la parcelle cadastrée à la section C sous le n°619, terrain d'assiette de la servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 06 mai au 21 mai 2024, conformément à l'arrêté préfectoral n° 2A-2024-04-11-00004 ci-joint, et que le dossier d'enquête pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie de Serra-di-Ferro, du lundi au vendredi de 08h à 16h ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :  
<https://www.corse-du-sud.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/5352>

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du Service Gestion intégrée  
de la mer et du littoral

  
Tristan BATAILLE

M Don Bernardin ALFONSI  
16 rue Colonel d'Ornano  
20000 AJACCIO



**PRÉFET  
DE LA CORSE-  
DU-SUD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la mer  
et du littoral de Corse**

**Service gestion intégrée  
de la mer et du littoral**

Ajaccio, le **16 AVR. 2024**

Affaire suivie par : Franck DUBOIS  
tél : 04 95 29 08 45  
mail : dpm2a@mer.gouv.fr

Monsieur,

Je vous informe qu'une servitude de passage des piétons transversale au rivage de la plage « grise » à Porto-Pollo commune de SERRA-DI-FERRO, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément à l'article L.121-34 du code de l'urbanisme.

Vous avez été identifié comme propriétaire en titre de la parcelle cadastrée à la section C sous le n°619, terrain d'assiette de la servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 06 mai au 21 mai 2024, conformément à l'arrêté préfectoral n° 2A-2024-04-11-00004 ci-joint, et que le dossier d'enquête pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie de Serra-di-Ferro, du lundi au vendredi de 08h à 16h ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :  
<https://www.corse-du-sud.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/5352>

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

M Horace ALFONSI  
17 rue Campinchi  
20200 BASTIA

Le Chef du Service Gestion intégrée  
de la mer et du littoral

Tristan BATAILLE



**PRÉFET  
DE LA CORSE-  
DU-SUD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la mer  
et du littoral de Corse**

**Service gestion intégrée  
de la mer et du littoral**

Ajaccio, le **16 AVR. 2024**

Affaire suivie par : Franck DUBOIS  
tél : 04 95 29 08 45  
mail : dpm2a@mer.gouv.fr

Monsieur,

Je vous informe qu'une servitude de passage des piétons transversale au rivage de la plage « grise » à Porto-Pollo commune de SERRA-DI-FERRO, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément à l'article L.121-34 du code de l'urbanisme.

Vous avez été identifié comme propriétaire en titre de la parcelle cadastrée à la section C sous le n°619, terrain d'assiette de la servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 06 mai au 21 mai 2024, conformément à l'arrêté préfectoral n° 2A-2024-04-11-00004 ci-joint, et que le dossier d'enquête pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie de Serra-di-Ferro, du lundi au vendredi de 08h à 16h ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :  
<https://www.corse-du-sud.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/5352>

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du Service Gestion intégrée  
de la mer et du littoral

Tristan BATAILLE

M Paul ALFONSI  
8 rue Renoir  
95120 ERMONT



**PRÉFET  
DE LA CORSE-  
DU-SUD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la mer  
et du littoral de Corse**

**Service gestion intégrée  
de la mer et du littoral**

Ajaccio, le **16 AVR. 2024**

Affaire suivie par : Franck DUBOIS  
tél : 04 95 29 08 45  
mail : dpm2a@mer.gouv.fr

Monsieur,

Je vous informe qu'une servitude de passage des piétons transversale au rivage de la plage « grise » à Porto-Pollo commune de SERRA-DI-FERRO, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément à l'article L.121-34 du code de l'urbanisme.

Vous avez été identifié comme propriétaire en titre de la parcelle cadastrée à la section C sous le n°619, terrain d'assiette de la servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 06 mai au 21 mai 2024, conformément à l'arrêté préfectoral n° 2A-2024-04-11-00004 ci-joint, et que le dossier d'enquête pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie de Serra-di-Ferro, du lundi au vendredi de 08h à 16h ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :  
<https://www.corse-du-sud.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/5352>

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

M Félix Paul ALFONSI  
Porticcio  
20140 SERRA-DI-FERRO

Le Chef du Service Gestion intégrée  
de la mer et du littoral

Tristan BATAILLE



**PRÉFET  
DE LA CORSE-  
DU-SUD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la mer  
et du littoral de Corse**

**Service gestion intégrée  
de la mer et du littoral**

Ajaccio, le **16 AVR. 2024**

Affaire suivie par : Franck DUBOIS  
tél : 04 95 29 08 45  
mail : dpm2a@mer.gouv.fr

Madame,

Je vous informe qu'une servitude de passage des piétons transversale au rivage de la plage de « l'église » à Porto-Pollo commune de SERRA-DI-FERRO, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément à l'article L.121-34 du code de l'urbanisme.

Vous avez été identifié comme propriétaire en titre de la parcelle cadastrée à la section C sous le n°405, terrain d'assiette de la servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 06 mai au 21 mai 2024, conformément à l'arrêté préfectoral n° 2A-2024-04-11-00004 ci-joint, et que le dossier d'enquête pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie de Serra-di-Ferro, du lundi au vendredi de 08h à 16h ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :  
<https://www.corse-du-sud.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/5352>

Je vous prie d'agréer, madame, l'expression de ma considération distinguée.

Mme Marie Félicité *SECONDI*  
*I MOLINELLI*  
Route de Maggese  
20113 OLMETO

Le Chef du Service Gestion intégrée  
de la mer et du littoral

Tristan BATAILLE



**PRÉFET  
DE LA CORSE-  
DU-SUD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la mer  
et du littoral de Corse**

**Service gestion intégrée  
de la mer et du littoral**

Ajaccio, le **16 AVR. 2024**

Affaire suivie par : Franck DUBOIS  
tél : 04 95 29 08 45  
mail : dpm2a@mer.gouv.fr

Monsieur,

Je vous informe qu'une servitude de passage des piétons transversale au rivage de la plage de « l'église » à Porto-Pollo commune de SERRA-DI-FERRO, est en cours d'élaboration par les services de l'État, conformément à l'article L.121-34 du code de l'urbanisme.

Vous avez été identifié comme propriétaire en titre de la parcelle cadastrée à la section C sous le n°405, terrain d'assiette de la servitude.

À ce titre, je vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 06 mai au 21 mai 2024, conformément à l'arrêté préfectoral n° 2A-2024-04-11-00004 ci-joint, et que le dossier d'enquête pourra être consulté pendant la durée de celle-ci :

- à la mairie de Serra-di-Ferro, du lundi au vendredi de 08h à 16h ;
- sur le site internet de la préfecture de Corse :  
<https://www.corse-du-sud.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>
- sur le registre dématérialisé via le lien <https://www.registre-dematerialise.fr/5352>

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du Service Gestion intégrée  
de la mer et du littoral

Tristan BATAILLE

M Joseph Marie **SECONDI**  
**I MOLINELLI**  
Route de Maggese  
20113 OLMETO